

EMPIRE CHÉRIFIEN
 Protectorat de la République Française
 AU MAROC

Bulletin Officiel

ABONNEMENTS :			
	MAROC	FRANCE et Colonies	ÉTRANGER
3 MOIS.	4.50	6 fr.	7 »
6 MOIS.	8 »	10 »	12 »
1 AN.	15 »	18 »	20 »

ON PEUT S'ABONNER :
 A la Résidence de France, à Rabat,
 à l'Office du Gouvernement Chérifien à Paris
 et dans tous les bureaux de poste.
 Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

ÉDITION FRANÇAISE
 Hebdomadaire

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
 Résidence Générale de France à Rabat (Maroc)

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser
 à la Direction du *Bulletin Officiel*.

Les mandats doivent être émis au nom de M. le
 Trésorier Général du Protectorat.

PRIX DES ANNONCES :

Annonces judiciaires (la ligne de 34 lettres,
 et légales } corps 8. **0.50**

Sur 4 colonnes :

Annonces et avis divers (les dix 1^{res} lignes, la ligne. **0.60**
 les suivantes, — **0.50**

Pour les annonces réclames, les conditions
 sont traitées de gré à gré.

Réduction pour les annonces et réclames
 renouvelées.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour toute la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien doivent être obligatoirement insérées au "Bulletin Officiel" du Protectorat.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

	PAGES
1. — Ordre Général n° 110	841
2. — Arrêté résidentiel du 2 Novembre 1914 portant création, à Casablanca, d'un Comité d'études économiques	842
3. — Note de Service	842

PARTIE NON OFFICIELLE

4. — Situation politique et militaire du Maroc à la date du 21 Novembre 1914.	843
5. — Service de l'Agriculture : Service météorologique. Relevé des observations du mois d'Octobre 1914. Note résumant les observations météorologiques du mois d'Octobre 1914. Note sur la situation agricole au 1 ^{er} Novembre 1914	844
6. — Annonces et Avis divers.	845

PARTIE OFFICIELLE

ORDRE GÉNÉRAL N° 110

Le Ministre de la Guerre télégraphie le 12 Novembre 1914.

N° 5039. 9 Novembre.

« Je rentre du front des armées, j'y ai recueilli de nombreux témoignages de la vaillance des troupes Marocaines, je suis heureux de vous prier de transmettre de nouveau à leurs tribus et à leurs familles ma satisfaction

« pour l'ardeur, l'endurance, le courage que les contingents marocains continuent à montrer dans les nombreux combats livrés actuellement contre les ennemis de l'humanité.

« Dans un récent combat, ayant eu à traverser un glacis de plus de deux kilomètres battu par le feu violent de l'artillerie et de l'infanterie ennemies, les unités marocaines ont marché comme à la manœuvre, exécutant leur mouvement en si bon ordre et dans de si heureuses formations que les pertes se sont réduites à quelques blessés légers. Dans un autre combat, une autre compagnie se présenta avec une telle impétuosité devant des tranchées abritant plus de deux cents Allemands que ceux-ci, terrifiés, n'osèrent en sortir pour fuir et se rendirent.

« Les belles vertus guerrières des Troupes Marocaines s'affirment ainsi de jour en jour et inspirent autant de crainte aux Allemands que d'admiration à leurs frères d'armes, Français et autres troupes musulmanes qui combattent avec les troupes alliées. »

En mettant à l'ordre ce magnifique témoignage des sentiments qu'inspire au Gouvernement de la République, aux Troupes Françaises, à nos alliés et à l'ennemi commun la vaillance des Troupes Marocaines, le Résident Général Commandant en Chef ressent, plus que jamais, la grandeur et l'honneur de la mission qui lui incombe en ce pays dont la noble race réputée de tous temps pour ses vertus guerrières, les manifeste aujourd'hui sur le plus grand théâtre de guerre de l'Histoire, où luttent, côte à côte avec les alliés, les contingents musulmans de toute l'Afrique du Nord, de l'Inde et de l'Asie Centrale.

Dès le début de la guerre, Sa Majesté Chérifienne, digne héritier de ses glorieux ancêtres, a compris que la

cause religieuse dont il est le chef incontesté ne pouvait que se solidariser avec ceux qui luttent pour le triomphe du droit, de la justice et de la liberté et a adressé aux Troupes Marocaines les nobles et fortes paroles qu'elles ont emportées dans leur cœur, qui les ont enflammées au jour du combat.

C'est par le sang versé en commun qu'est désormais cimentée l'union étroite de la France et de l'Empire Chérifien dont le Protectorat sauvegardera l'indépendance et la prospérité.

*Le Commissaire Résident Général,
Commandant en Chef,
LYAUTEY.*

ARRÊTÉ RÉSIDENTIEL DU 2 NOVEMBRE 1914
portant création à Casablanca d'un Comité
d'études économiques

LE GENERAL DE DIVISION LYAUTEY, Commissaire Résident Général de France au Maroc,

Considérant que l'état de guerre a fait naître des problèmes économiques d'une gravité et d'une urgence toute particulière ; qu'il y a lieu, pour les résoudre, de faire appel, dans la plus large mesure, à toutes les compétences, et d'organiser, dans ce but, pour toute la durée de la guerre, une collaboration étroite et constante entre l'administration et les intéressés ;

Considérant que la Chambre de Commerce n'étant pas au complet, il est opportun de lui adjoindre les notables les mieux qualifiés pour traiter les questions industrielles, agricoles, commerciales, auxquelles donne lieu l'état de guerre, et de constituer sur ces bases un Comité temporaire,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé à Casablanca, pour la durée de la guerre, un Comité d'études économiques, chargé de donner son avis sur toutes les questions d'ordre industriel, commercial, agricole et, en général, toutes les questions économiques dont il sera saisi par l'administration. Il pourra présenter spontanément des vœux, mais exclusivement sur les questions de même ordre.

ART. 2. — Le Comité d'études économiques est présidé par le Commandant de la Région.

Sont membres de droit :

- 1° — Le Consul de France ;
- 2° — Le Chef des Services Municipaux ;
- 3° — Tous les membres de la Chambre de Commerce présents à Casablanca.

Sont nommés membres du Comité d'études économiques :

MM. ALEXANDRE ;
ALTERAS ;
ANDRIEUX ;
BRUSTEAUX ;
BUSSET ;
CAULIER, Hector ;
CROZE, Compagnie Générale Transatlantique ;
DAMEY ;
DEBONO ;
DECHIAUX ;
GUILLARD ;
GUYOT ;
ISRAEL ;
KATZ ;
PARADIS, Gilbert ;
RAVOTTI ;
VERNAY.

Le Président peut convoquer, en outre, à chaque séance, toute personne qu'il juge utile d'entendre.

Fait à Rabat, le 2 Novembre 1914.

*Le Commissaire Résident Général,
LYAUTEY.*

NOTE DE SERVICE

LE COMMISSAIRE RESIDENT GENERAL COMMANDANT EN CHEF adresse ses félicitations aux Officiers, Sous-Officiers et Soldats des Compagnies ci-après désignées ayant pris part aux travaux de la route Rabat-Camp Christian :

Compagnie VALLORY, du 4^e Zouaves ;
Compagnie QUETIN, du 5^e Tirailleurs algériens ;
Compagnies DEBAS et BAYARD, du 3^e Bataillon d'Afrique ;

Compagnies COUDREAU, CROLL, BARBAZA, RINGUE et DIDIER, des Tirailleurs sénégalais.

Il est heureux de constater que tous, officiers et hommes de troupes, ont déployé un zèle et une ardeur inlassables dans l'exécution d'une route d'environ 100 kilomètres, dont plus de 20 kilomètres en pays difficile et tourmenté, telles les coupures de l'oued El Akhreuch, du Korifa et les pentes de Serdj El Abed.

Grâce à l'activité de tous, avec des fonds très limités, la route Rabat-Christian a été rendue praticable à tous les convois et automobiles en moins de six mois, facilitant ainsi, dans une très large mesure, le ravitaillement de nos postes de l'avant et notamment les colonnes ayant opéré dans le courant de l'été chez les Zaïans.

Le Commandant en Chef félicite particulièrement M. le Lieutenant-Colonel MAURIAL, Commandant le Cercle des Zaër, à Nkheila, sous la haute direction de qui ces travaux ont été exécutés ;

Le Chef de Bataillon DURMELAT, des Tirailleurs sénégalais, Commandant du Poste de Christian ;

Le Capitaine MARCHAND, Chef du Bureau des Renseignements de Nkheila, qui a montré de réelles aptitudes aux travaux de route ;

Le Capitaine BROSTRA, du Service des Renseignements, adjoint au Commandant du Cercle des Zaër, qui a fait preuve de beaucoup de zèle et d'activité dans la surveillance de l'ensemble des travaux ;

Le Capitaine QUERE, Chef du Bureau des Renseignements de Christian.

Tous ont su faire comprendre aux indigènes placés sous leur contrôle tous les avantages qu'ils retireraient de cette voie de communication, les emmenant ainsi à participer de bon cœur aux travaux de terrassement de cette route.

Enfin, M. SOULIÉ, Conducteur des Ponts et Chaussées à Rabat, pour l'intelligence et les connaissances professionnelles dont il a fait preuve dans l'étude rapide du tracé de cette route entre l'oued Akhreuch et le plateau de Nkheila.

Fait à Casablanca, le 12 Novembre 1914.

*Le Commissaire Résident Général,
Commandant en Chef.*

LYAUTEY.

PARTIE NON OFFICIELLE

SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE DU MAROC à la date du 21 Novembre 1914.

La tranquillité constatée depuis plusieurs semaines sur tout notre front a été troublée l'autre jour par un accident de guerre sérieux survenu à Khenifra.

Le Colonel LAVERDURE, Commandant le Territoire de Khenifra, ayant appris la présence, à proximité du poste, à El Herri, des campements du chef berbère dissident MOHA OU HAMMOU, crut devoir saisir l'occasion de les surprendre. Il se porta le 13 Novembre sur El Herri

avec six compagnies, une batterie de 75, une de 65 et un détachement de cavalerie. Après avoir surpris les campements et les avoir raziés, il fut assailli, au retour, par de très nombreux contingents qui purent l'entourer et le forcèrent à livrer, pendant toute la journée, une lutte violente où, les munitions épuisées, le détachement dut combattre à la baïonnette. Une tentative de sortie du poste de Khenifra, réduit à trois compagnies, réussit à protéger le retour d'un convoi de blessés et de son escorte, mais le détachement LAVERDURE fit des pertes cruelles : 33 officiers et 600 hommes et dut abandonner, faute d'attelage, une partie de son artillerie. A l'appel de secours du Capitaine CROLLE, Commandant le poste de Khenifra, le Général HENRYS prit rapidement toutes les mesures nécessaires. Grâce à la remarquable organisation militaire qu'il a su donner à cette région, il rassembla, en quatre jours, plus de 7.000 hommes à Khenifra où arrivèrent d'une part, le 16, le groupe mobile du Tadla avec le Colonel DUPLESSIS, d'autre part, le 18, le groupe mobile des Beni M'Tir avec le Lieutenant-Colonel DÉRIGOIN et le Général HENRYS lui-même.

La belle attitude du poste de Khenifra pendant les attaques qu'il eut à subir les 14 et 15, la rapidité de la concentration de nos troupes à Khenifra et surtout les pertes subies par l'ennemi dans le combat du 13 et dans celui du 16, livré sur sa route par le groupe mobile DUPLESSIS, avaient brisé l'agressivité des contingents ennemis.

Le Général HENRYS résolut, toutefois, de se porter, le 19, sur El Herri pour montrer à l'ennemi que nous restions maîtres de la situation et pour reprendre, si possible, contact avec lui. Les campements avaient fui dans la haute montagne, mais de nombreux contingents de guerriers firent tête au détachement de sortie pour protéger sans doute le matériel d'artillerie qu'ils n'avaient pu encore emmener.

Le Général HENRYS les dispersa, reprit le matériel d'artillerie, composé de trois pièces de 75, d'un caisson, et, visitant le terrain de combat du 13, put ensevelir de nombreux cadavres des nôtres après leur avoir rendu les honneurs militaires.

Le Général HENRYS compte rester quelque temps à Khenifra pour prendre sur place toutes les dispositions que comporterait la situation.

Mais, dès maintenant, nous pouvons être assurés que cette affaire du 13 n'aura pas de répercussion grave, qu'elle n'aura pas d'autre portée que celle d'un accident de guerre et que notre occupation demeurera intacte.

Les nouvelles des autres régions sont d'ailleurs satisfaisantes et les populations indigènes sont partout exclusivement occupées de leurs labours favorisés par les pluies abondantes qui ne cessent de tomber.

Agriculture. — Service Météorologique

Relevé des Observations du Mois d'Octobre 1914.

STATIONS	PLUIE		TEMPÉRATURE						MOYENNE	Vent dominant	OBSERVATIONS	
	Quantité	Nombre de jours	MINIMUM			MAXIMUM						
			Moyenne	Absolue	Date	Moyenne	Absolue	Date				
Région de Rabat	Mechra bel Ksiri	69,4	8	13,0	7,5	28	27,0	39,5	3	20,8	S W	Pluie les 13-14-16-21-28-29-30-31.
	Mechra bon Derra	46	5	12,0	7,0	19-28					W	Pluie les 14-18-25-29-30.
	N'Kreila	15	3	13,7	8,4	30	24,0	34,0	3	19,3	S E	Siroco les 14-30-31.
	Khémisset	42,5	4	12,2	8,0	19-31	29,6	39,5	2	20,9	W	Pluie les 14-29-30-31.
	Rabat	44,3	6	12,3	9,0	7	23,7	36,0	3	18,0	S	Pluie les 21-25-29-30-31 Gouttes de pluie les 5-15-16-27
	Souk el Had Kourl	12,5	8	12,9	5,0	31	20,6	28,0	23-29-11 12	16,8	N W	Pluie les 14-15-22-24-25-27-30-31.
	Tiflet	59,2	7				27,5	38,0	8		N W	Pluie les 14-22-27-28-29-30-31.
Région de Fez	Fez	51	5	16,3	11,0	29-31	23,7	33,0	4	20,0	N E	Pluie les 14-21-25-29-30. Gouttes de pluie le 1.
	Souk el Arba de Tissa											
Région de Meknès	Ito	63	9	7,7	2,0	16	27,7	37,5	3	17,8	E	Pluie les 4-6-15-16-21-22-29-30-31.
	Meknès	64,2	7	12,2	6,0	29	24,8	35,0	3	18,4	S S E	Pluie les 14-21-22-27-29-30-31. Gouttes de pluie les 1-5.
	Sidi Kacem	64,9	4	13,2	11,0	15-16-21-31	23,7	34,0	4	18,4	W	Pluie les 14-29-30-31.
Contrôle civil de la Chaouïa	Ber-Rechid	23,5	4	8,5	2,0	17	23,5	35,0	3	16,0	N W	Pluie les 14-29-30-31.
	Boucheron											
	Boulhaut											
	Casablanca											
Territoire de Settat	Ben-Ahmed	13,1	4	9,7	2,0	29	25,8	38,3	3	17,6		Pluie les 28-29-30-31.
	El Boroudj	25,6	3	13,0	7,1	16	29,9	41,0	26	21,2	N	Pluie les 15-24-29. Gouttes de pluie les 4 et 18.
	Mechra ben Abbou	19,5	3	17,9	12,0	18	28,6	40,0	3	23,2	N	Pluie les 2-14-30. Siroco le 1.
	Oulad Saïd	29,2	4	11,4	6,0	17	26,1	36,0	2	18,8	N W	Pluie les 14-21-28-30. Gouttes de pluie les 8-9-31.
	Settat	5,0	2	12,7	7,1	18	27,2	37,8	3	19,9	N W	Pluie les 14-30.
Territoire des Doukkala-Abia	Mazagan	21,7	10	16,1	13,3	22	20,7	27,4	1	18,4	N N E	Pluie les 4-5-6-7-8-13-15-18-30-31. Gouttes de pluie les 1-3-24
	Safi	23,0	3	19,8	14,0	29	25,0	35,0	5	22,4	N E	Pluie les 5-15-31.
	Sidi Ali											
Territoire du Tadla	Oued Zem											
	Kasba Tadla											
Région de Marrakech	Marrakech	24,3	8	13,3	8,5	18	26,1	35,0	3	19,7	N E	Pluie les 1-6-8-14-15-22-28-30.
	Mogador	19	7	16,5	14,0	souvent	19,4	26,0	2	18,0	N	Pluie les 2-3-4-6-15-22-31.
	Agadir	3,5	3	18,3	14,6	30	25,0	36,2	9	21,6	S E	Pluie les 21-22-30.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Note résumant les observations météorologiques
du mois d'Octobre 1914.

Le mois d'Octobre a été marqué par une température souvent inférieure à la normale et par un temps pluvieux pendant la deuxième quinzaine.

Pluie. — Des pluies relativement importantes (en moyenne 40 mm) ont été signalées dans toutes les stations. Les régions les plus favorisées furent celles de Meknès, Fez et Rabat.

Pression barométrique. — La courbe barométrique présente en général un maximum vers le 25 et un minimum vers le 30. La perturbation atmosphérique a été très sensible pendant les derniers jours du mois.

Température. — Les températures moyennes sont les suivantes :

Région de Rabat	19°1
Région de Fez	20°0
Région de Meknès	18°2
Territoire de Settât	20°1
Territoire des Doukkala-Abda	20°4
Région de Marrakech	19°7

La température moyenne la plus élevée, 23°2, a été signalée à Mechra-Ben-Abbou. La température maxima moyenne la plus forte, 29°9, à El Boroudj, ainsi que la maxima absolue, 41°, le 26.

Les maxima se sont presque partout produites le 3.

La température moyenne la plus faible, 16°, fut observée à Ber Rechid, la température minima moyenne, à Ito :

7°7. La température la plus basse, 2°, s'est produite à Ito, le 16, et à Ber Rechid le 17.

Vent. — Pendant la première partie du mois les vents ont été assez faibles ; on a signalé tout au début un léger siroco qui causa une élévation de température assez sensible. Au cours de la deuxième quinzaine ont soufflé les vents pluvieux de Nord-Ouest. Dans les nuits du 29 au 30 et du 30 au 31 se produisirent des rafales qui causèrent quelques dégâts. Cette tempête se fit sentir également sur une grande partie de la France.

Nébulosité. — Sur tout l'ensemble du territoire marocain, le ciel a été assez fréquemment couvert.

Note sur la situation agricole au 1^{er} Novembre 1914.

Les pluies ont fait leur apparition à la fin de la première quinzaine d'Octobre ; elles ont assez sensiblement accru le débit des oueds (1^m50 de crue le 18 sur l'oued Beth).

Les animaux qui avaient pu, jusqu'ici, se maintenir à peu près en état avec les réserves de ténen et les herbes desséchées trouvent actuellement du vert. Aucune épidémie n'est signalée et les quelques cas de clavelée observés le mois dernier dans le territoire de Settât ont diminué d'intensité.

Les indigènes ont commencé les labours dès les premières pluies et ils poursuivent leurs semailles avec activité. Sur le littoral, l'orgé, des emblavements précoces, lève dans d'excellentes conditions.

ANNONCES

La Direction du « Bulletin Officiel » décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Annonces judiciaires, administratives et légales

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service du Génie

Adjudication à Casablanca
le 5 Décembre 1914

Travaux de vidanges pendant une année, à compter du 1^{er} Janvier 1915.

Montant annuel approximatif : 30.000 francs

Le Cahier des charges et les pièces du marché sont déposés

à la Chefferie du Génie de Casablanca, où l'on peut en prendre connaissance.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 30 Novembre 1914.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

AVIS

Une enquête de huit jours sera ouverte du 19 Novembre 1914, au 27 Novembre 1914,

concernant la construction d'un casernement pour les Troupes marocaines, sur un terrain sis au Sud-Ouest du Camp Garnier et appartenant à EL HADJ MOHAMED HASSANI.

Le plan du casernement à construire, ainsi que le registre d'enquête, sont à la disposition du public, dans les Bureaux des Services Municipaux de Rabat, tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures 30, et de 15 heures à 18 heures 30.

Société Internationale
de Régie Co-Intéressée des Tabacs
au Maroc

AVIS D'ADJUDICATION

Le 3 Décembre 1914, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Monopole des Tabacs, à Tanger, à l'adjudication sur soumissions cachetées de l'exploitation du monopole de la fabrication et de la vente du tabac à priser et

du kif dans plusieurs régions du Maroc.

Les personnes qui désiraient concourir à cette adjudication devront faire parvenir à la dite Direction les pièces justificatives établissant qu'elles possèdent les références, aptitudes, capitaux, crédits nécessaires pour mener à bien l'entreprise.

Le Cahier des clauses et conditions relatives à l'adjudication est déposé au siège de la Direction, à Tanger, et dans les entrepôts de tabacs de Casablanca, Rabat, Fez, Meknès, Marrakech, Mazagan, Saffi, Mogador, Tetouan et Larache, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours ouvrables.

AVIS

Par acte sous-seing privé en date du 13 Novembre 1914,

M. HOLLADO, Francisco, a vendu à M. BENAÏOUN, Prosper, négociant à Rabat, la construction qu'il avait édifiée sur une parcelle du lot maghzen n° 30 ce Kenitra.

Les oppositions seront reçues jusqu'au 21 courant inclus par M. Prosper BENAÏOUN, à Rabat, sur le prix de vente diminué du montant d'une vente à réméré faite au profit de M. MARTINEZ, Joseph.

SECRETARIAT-GREFFE
DU TRIBUNAL DE PAIX DE
CASABLANCA

AVIS

M. Jules GAYET, Licencié en droit, Secrétaire-Greffier près le Tribunal de Paix de Casablanca, Curateur aux successions vacantes ou présumées telles, ouvertes dans le

ressort dudit Tribunal, informe le public :

Que le Sieur MURCH, Antoine, maréchal-ferrant, demeurant à Casablanca, quartier de la Ferme-Blanche, est décédé à l'hôpital de la dite ville, le 27 Octobre 1914 ;

Et invite les héritiers, ayants-droit et créanciers du défunt à se faire connaître et à lui adresser les pièces justificatives de leurs qualités ou titres de créances.

Le Secrétaire-Greffier,
Curateur,
J. GAYET.

SECRETARIAT-GREFFE
DU TRIBUNAL DE PAIX DE
CASABLANCA

AVIS

M. Jules GAYET, Licencié en droit, Secrétaire-Greffier près le Tribunal de Paix de Casablanca, Curateur aux suc-

cessions vacantes ou présumées telles, ouvertes dans le ressort dudit Tribunal, informe le public :

Que M. JAFFRELOT, Pierre, Auguste, Jean-Marie, Commis des Télégraphes Chérifiens, domicilié à Casablanca, quartier de la T. S. F., est décédé à bord du *Montréal*, le 21 Octobre 1914, sans laisser d'héritiers présents ou connus ;

Que la succession du dit a été déclarée présumée vacante par ordonnance de M. le Juge de Paix de Casablanca du 2 Novembre 1914 ;

Et invite les héritiers, ayants-droit et créanciers du défunt à se faire connaître et à lui adresser les pièces justificatives de leurs qualités ou titres de créances.

Le Secrétaire-Greffier,
Curateur,
J. GAYET.

- NOUVELLES GALERIES -

Près la Poste Française, RABAT (Maroc)

M. KERAMBRUM & P. COUSIN

Quincaillerie, Outillage, Articles de Ménage
:: Lingerie, Vaisselle, Lingerie, Mercerie ::
:: Confections, Chaussures, Parfumerie ::
Phonographes et Instruments de Musique
:: Librairie, Papeterie, Cartes Postales ::
Dépôt de tous les Journaux de France, etc.

PRIX FIXE

Expéditions à l'Intérieur

COMPTOIR LYONNAIS

J. PINOT, Directeur

Rue El-Gza - RABAT

Ameublement - Lingerie - Articles de ménage
Papeterie - Parfumerie

Spécialité de la Maison : ARTICLES EN ALUMINIUM

Fournitures pour photographie

Agents pour le Maroc de la marque "KINA MERCIER"

Au Grand Comptoir de la Résidence

Gabriel BRETON & C^{ie}

- RABAT -

Visitez nos magnifiques magasins qui se recommandent par le Choix
- la Qualité et les Prix raisonnables de tous leurs Articles -

AMEUBLEMENT - CONFECTION - LINGERIE - CHAUSSURES
QUINCAILLERIE - ARTICLES DE BUREAUX ETC., ETC.

Produits alimentaires - Conserves et Vins de premier choix
TRAVAUX A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE - EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR

Réclamer nos catalogues

Voir nos prix

C. COUGOULE DEVERGNE

Fournisseur des Administrations Civiles et Militaires

Menuiserie - Charpentes
Escaliers

ATELIER MÉCANIQUE

21, Route de Casablanca
RABAT

Banque d'Etat du Maroc

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : TANGER

AGENCES :

Casablanca, Larache, Mazagan
Mogador, Rabat, Oudjda, Saffi

Entreprise Générale de Travaux Publics

J. P. ECHAUBARD

⇒ RABAT ⇐

Entrepreneur de la Résidence Générale

SPECIALITÉ

de Travaux de route et Chemin de fer
Transports, etc..

Travaux de ville et dans l'Intérieur

GAZ THERMOLUX

pour ÉCLAIRAGE et CUISINE

Le plus économique à 0,25 le mètre cube

Extincteur à mousse "LE PARFAIT"

Adopté par les Marines

Française, Anglaise et Allemande

DÉSINFECTANT L'AMIOS

Antiseptique, Désodorisant, Microbicide le plus
énergique, le moins cher

NOTTÉGHEN & C^{IE}

S'adresser F. PARADIS, boîte 191

CASABLANCA

J. DAVID

Exportation

ACHATS AU COMPTANT DE TOUS

Chiffons, Cornes, Laines, Crins,

Peaux, Vieux métaux, etc...

Se rend sur les lieux

et sur demande

Adresse: Boîte postale 409

CASABLANCA